



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E42084

VALABLE JUSQU'AU

09/09/2026

ÉDITÉ LE

20/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1962

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 622 016 459 00043

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 212394000128

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J10321T1244000/001616986/35

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J10321T1244000/001616986/35

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : COPCIE SARL

48 AVENUE DU PRESIDENT J F KENNEDY
92160 ANTONY

Téléphone : 01 48 59 39 57

Portable : 06 07 50 57 80

Site Internet :

E-mail : couverture@copcie.fr

Responsabilité légale :

OFFIBAT (920 827 854) / PARISELLE BENJAMIN PRÉSIDENT / GIRAUD JOFFREY
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 01 48 59 69 93

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 15/10/2024 |
| 3152 | Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE | 15/10/2024 |
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 19/05/2026 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 15/10/2024 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 29/11/2022 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.